

L'avis de l'expert

Jardin des Nations: Genève au cœur de la Suisse internationale

Christophe
Aumeunier
Chambre genevoise
immobilière



Le 20 septembre, le Grand Conseil a procédé à la modification du régime des zones (déclassement) du périmètre du Jardin des Nations. Il s'agit d'une portion de territoire très importante sise sur les communes de Genève, Pregny-Chambésy et Grand-Saconnex et représentant quelque 130 hectares. Par sa taille, il s'agit du deuxième déclassement le plus important de l'histoire du canton, derrière celui du PAV. Il intervient vingt-sept mois seulement après ce dernier.

L'accueil et le développement des organisations internationales représentent un enjeu majeur pour Genève et sa région. Le profil international de Genève fait partie intégrante de l'identité genevoise, alors que les incidences sur l'économie cantonale ne sont plus à démontrer. Genève accueille l'Office des Nations Unies, le site le plus important après New York qui regroupe 30 organisations internationales. Cent septante-deux Etats sont représentés par le biais de missions permanentes qui disposent d'environ 4000 collaborateurs. Pas moins de 250 organisations non gouvernementales sont également présentes à Genève. C'est donc un objectif prioritaire pour le canton de garantir les conditions et les potentialités d'accueil des organisations internationales, dans un site exceptionnel, tant par sa dimension historique et symbolique que par ses qualités paysagères.

Le plan directeur de quartier (plan qui résulte d'un accord entre autorités publiques et qui les lie), intitulé «Jardin des Nations» a été mis en consultation publique fin 2002, adopté par les communes concernées à fin 2003, puis par le Conseil d'Etat le 23 mars 2005.

Sur la base des grandes orientations d'aménagement définies dans ce plan directeur, le déclassement répond à trois objectifs principaux. Le premier est de mettre le régime des zones en conformité avec l'état d'occupation actuel des terrains. Il s'agit



Le Jardin des Nations s'étend sur les communes de Genève, de Pregny-Chambésy et du Grand-Saconnex. LAURENT GUIRAUD

avant tout de mettre en conformité les terrains bâtis et aujourd'hui occupés par les organisations internationales. Cette formalité est utile pour permettre de concrétiser l'important effort de rénovation qui va être fait. La Confédération, en accord avec les organisations, va procéder à quelque deux milliards de francs à l'entretien et à la rénovation des infrastructures existantes.

Le deuxième objectif est de libérer les potentiels constructibles identifiés par le projet de Jardin des Nations pour répondre aux besoins futurs des organisations internationales et des ONG. Ces secteurs, identifiés dans le plan directeur de quartier «Jardin des Nations», sont réservés à de nouvelles constructions, destinées prioritairement à des organisations internationales. Ils sont classés en zone de développement 3, qui nécessite l'élaboration de plans localisés de quartiers pour poursuivre la maîtrise de l'image directrice voulue par le plan directeur.

Dernier objectif: donner un statut légal à la grande pénétrante de verdure, qui s'étend du domaine de Tournay aux rives du lac, ce qui permettra

«Par sa taille, le déclassement du périmètre du Jardin des Nations est le deuxième le plus important de l'histoire du canton, derrière celui du PAV»

de créer de nouveaux espaces verts accessibles au public et d'aménager de nouvelles promenades dénommées «voies vertes».

En adaptant le régime des zones, le Grand Conseil a entériné la fantastique collaboration et le partenariat entre les Organisations internationales, la Suisse, état hôte, le canton de Genève et les communes pour que Genève reste le cœur de la Suisse internationale.

PUBLICITÉ



Natura
Collection
Antolini
luigi antolini



Quand la création va au-delà de votre imagination, le règne animal s'invite dans votre intérieur. **Découvrez en exclusivité cette collection texturée et originale dans notre showroom.**

www.capri.fr

PIERRES NATURELLES INDOOR & OUTDOOR | PAREMENT MURAL | SOL | DÉCORATION
Showroom Capri | 74800 St Pierre en Faucigny | France | Tél. +33(0)4 50 03 50 86